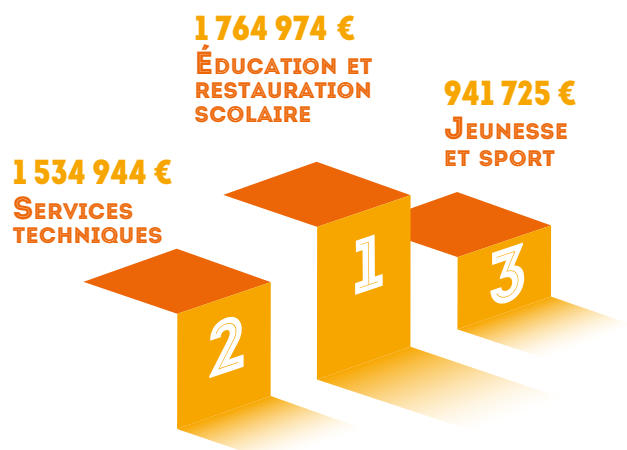


FINANCES

# UN BUDGET TOURNÉ VERS L'AVENIR

L'ÉDUCATION, L'ENVIRONNEMENT  
ET LA JEUNESSE À L'HONNEUR



Le budget primitif 2021 de la ville de Vif s'élève à 11,92 M€\*. Il a été voté lors du conseil municipal du 23 janvier. Après une année 2020 mouvementée, le budget 2021 se veut tourné vers l'avenir malgré une crise sanitaire et des confinements successifs qui ont infligé un choc sans précédent à l'économie française et par conséquent aux finances locales des collectivités.

Vif conserve néanmoins une situation financière globalement satisfaisante avec une section de fonctionnement qui met en avant les moyens destinés aux services de proximité rendus aux Vifois, un démarrage du plan d'investissement tourné vers l'atténuation de l'impact sur l'environnement et ce, grâce au maintien d'un niveau de ressources propres tout en poursuivant la maîtrise de son endettement.



Les dépenses courantes de fonctionnement mettent l'accent sur des politiques publiques fortes.

**Gérard Bakinn,**  
**1<sup>er</sup> adjoint aux finances**

« À travers ce budget, nous poursuivons notre travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Dans son rapport, la Chambre Régionale des Comptes salue le travail de maîtrise de la masse salariale avec une hausse « de seulement 0,4% par an en moyenne » entre 2013 et 2018. Ce travail d'optimisation constant est intervenu alors même que les dotations d'État ont baissé de plus d'un demi-million d'euros sur la même période. La capacité de la commune à diminuer les charges de gestion a permis de retrouver un niveau d'épargne satisfaisant en 2018 et 2019.

Nous maintenons ainsi un niveau d'investissement très satisfaisant (environ 14 M€ entre 2014 et 2018) tout en poursuivant le désendettement de la commune. Par ailleurs, nous avons souhaité dans ce budget avoir une attention toute particulière sur le domaine scolaire avec un plan pluriannuel de rénovation des locaux, la poursuite d'un plan numérique dans les écoles ou encore l'acquisition de purificateurs d'air dans les restaurants scolaires. »

## LES PLUS BELLES PROGRESSIONS

+ 15 %

**ACTION  
SOCIALE**

hausse de la subvention accordée au CCAS

+ 34 %

**SÉCURITÉ**

recrutement d'un 3<sup>e</sup> policier municipal en février

+ 12 %

**CULTURE**

budget provisoire sous réserve des conditions sanitaires

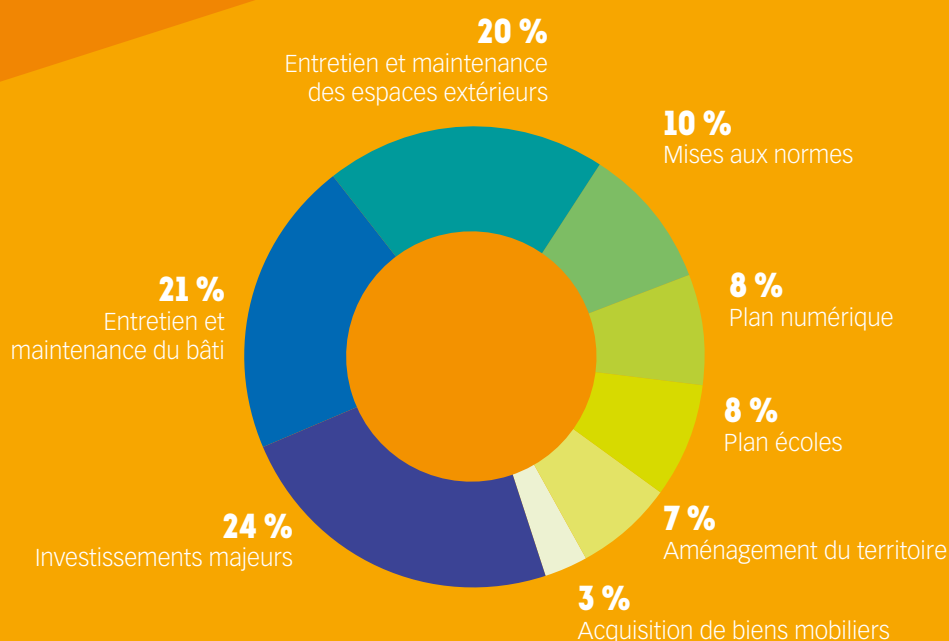


## FINANCES

La poursuite du travail effectué tant sur la rationalisation des dépenses que sur la préservation des recettes permet de consolider l'équilibre financier de la commune tout en conservant une capacité d'autofinancement satisfaisante supérieure à 1 M€. La ville s'est désendettée à hauteur de 2,38 M€ entre 2016 et 2019 (-25%). Cette situation financière saine jointe aux co-financements obtenus auprès des partenaires habituels (Région, Département, Métropole, CAF) rend possible la mise en œuvre d'un programme d'investissement ambitieux.

## Plan pluriannuel d'investissement

Le programme d'investissement pour 2021 prévoit plus de 2,13 M€ de dépenses d'équipements répartis en 8 rubriques :



### LES INVESTISSEMENTS MAJEURS

On trouve notamment la poursuite des études pour la construction de la nouvelle médiathèque, ainsi que la restructuration de l'école maternelle Marie Sac, mais aussi la réalisation d'un revêtement de pelouse synthétique sur l'actuel stade des Garcins, co-financé par la commune de Varcis et subventionnable par plusieurs autres collectivités ainsi que la fédération française de football.

### LES MISES AUX NORMES

Elles concernent les actions de prévention et de sécurité, la mise en accessibilité des établissements recevant du public et la mise en place d'alarmes intrusion et des contrôles d'accès sur des bâtiments publics ainsi que leur sécurisation.

### NOUVEL AMÉNAGEMENT

Parmi les projets d'aménagements figure celui du Centre Bourg : passerelle sur la Gresse, végétalisation du parvis de la mairie, requalification du secteur rue Champollion / place des Onze otages ; qui est actuellement soumis à une vaste consultation auprès des usagers (lire page 7).

### LA DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La ville de Vif a souhaité initier avec le vote du budget 2021 une démarche d'évaluation de l'impact environnemental de ses dépenses d'investissement. Elle vise à qualifier les actions considérées comme très favorables, favorables, neutres ou défavorables pour le climat. Il s'agit là d'un premier constat visant à être approfondi afin, le cas échéant, d'en faire un outil d'analyse et d'aide à la décision.

### QUEL IMPACT POUR NOS DÉPENSES ?

#### 24 % TRÈS FAVORABLE OU FAVORABLE

- Bâtiments (part rénovation énergétique)
- Aménagement d'espaces verts
- Requalification entrée de Ville



#### 68 % NEUTRE

- Bâtiments (hors rénovation énergétique)
- Achats matériels et mobiliers (hors informatique)
- Aménagement de voiries



#### 5% INDÉFINI

#### impact à priori favorable sans possibilité de vérification

- Déploiement des infrastructures de télécommunication



#### 3 % DÉFAVORABLE

- Achats matériel informatique
- Achat véhicule thermique

